

- ***Pour quelle(s) raison(s) on interdit le foot dans la halle de gymnastique de Montsevelier ?***
- ***Qui prend de telles décisions ?***

Monsieur le président,
Mesdames Messieurs les membres du bureau,
Mesdames, Messieurs les conseillers.

1^{ère} question :

- Pour quelle(s) raison(s) on interdit le foot dans la halle de gymnastique de Montsevelier ?

Question bizarre, car la pratique du football n'est pas du tout interdite dans la halle de gymnastique de Montsevelier. Ce sport y est autorisé, la preuve, le club de foot a un contrat de location pour y dispenser ses entraînements.

En ce moment, je pourrais dire que j'ai répondu à la question. Je ne vais pas en rester là et je développe un peu le fonds de la question : Quel est le genre de matériel à utiliser.

La halle de Montsevelier n'est pas une halle de gymnastique uniquement « sportive » mais elle a une vocation polyvalente, elle est destinée à accueillir également les manifestations culturelles. C'est justement en raison de cette polyvalence qu'il a fallu adapter le choix des matériaux lors de la construction.

Cette halle est une construction en bois et les résistances de cette matière ne sont pas les mêmes que celles du béton. La structure de base est un châssis bois, sur lequel y sont vissés des panneaux trois plis. Vous comprendrez que lors d'impacts de toutes natures, violents et répétés, des altérations peuvent se produire (vis qui se desserrent, fissures, etc...).

Dans le règlement d'exploitation de la halle de Montsevelier, Art. 4 alinéa 2b, il est noté : *Utilisation possible de la salle pour l'entraînement de foot uniquement avec balle de mousse, (football « indoor »).*

Peut-être avons-nous été trop prudents en notant balle en mousse et pas simplement balle indoor. De telles restrictions existent également au Centre communal à Vicques, à la salle de l'Atrium.

Si le ou les entraîneur(s) avait(ent) pris le temps de me contacter et de me convoquer à un entraînement pour en discuter sur place, je suis sûr qu'il y a longtemps que l'entraînement se ferait avec des ballons indoor. Je trouve très dommage ce manque de dialogue simple.

Après renseignements pris auprès de l'architecte, si les ballons sont garantis indoor, il ne devrait pas y avoir de problèmes et les entraînements de foot peuvent se faire avec ce type de ballons. Ceci ne remet pas en cause que les ballons de foot normaux d'extérieur soient totalement interdits à l'intérieur de la halle.

2^{ème} question :

- Qui prend de telles décisions ?

Les décisions sont prises en toute collégialité par les membres du conseil communal en se basant sur le règlement d'utilisation qui a été réalisé selon les directives et renseignements pris auprès de spécialistes de la construction dans ce cas précis.

Je souhaite aux footballeurs de beaux entraînements avec beaucoup de joie et de réussite dans leur sport.

Je vous remercie pour votre attention et vous souhaite de belles fêtes de fin d'année.

Pierre Lovis

Un fanfaron ne joue pas de la musique, même avec des instruments plastiques. Un fanfaron est selon le dictionnaire : Une personne qui se vante avec exagération d'exploits réels ou imaginaires.